



**MAIRIE DE MONT**  
ARANCE-GOUZE-  
LENDRESSE  
(Communes fusionnées)

**08-03-2019-08**

Date de convocation le 05/03/2019

Nombre de conseillers en exercice : 12  
Présents : 11  
Procuration : 1  
Votants : 12

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**Séance du 08 mars 2019**

Le huit mars deux mil dix neuf à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

**Etaient présents** : Mmes BAZIARD, ETCHART, LOQUET, et PALIS ainsi que MM. CAMDESSUS, CLAVÉ, DUCOS-DUCQ, HILLOU, LACOSTE-PEDELABORDE, LETARGUA et SALEFRANQUE.

**Pouvoirs**: Mme POLHER Marie donne pouvoir à M. CLAVÉ.

**Secrétaire de séance élu** : M. DUCOS DUCQ.

### **OBJET : MAIRIE DE MONT TRAVAUX DÉPLACEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX**

Le Maire explique que les travaux de réhabilitation des façades de la mairie de Mont se dérouleront sur une période de quatre mois à compter du 4 mars 2019.

Afin de sécuriser l'accueil des usagers, de maintenir de bonnes conditions de travail aux agents municipaux, les services municipaux ont été déplacés à la mairie annexe d'Arance.

L'état civil demeure à Mont, ainsi que les conseils municipaux qui se dérouleront en soirée.

La communication de ce déménagement a été largement diffusée auprès des administrés (courrier, site internet...) et des usagers (affichage en mairie, articles de presse...).

Le Conseil Municipal oui l'exposé du Maire :

**PREND ACTE** de ce déplacement des services.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Jacques CLAVÉ



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 12/03/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 12/03/2019